Utilisation du SEC 95 dans la détermination des contributions financières des États membres à la ressource propre fondée sur la TVA

2000/0241(COD) - 27/11/2001

La commission a adopté le rapport de Jutta HAUG (PSE, D) approuvant la position commune sans amendement dans le cadre de la procédure de codécision (deuxième lecture).